

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 15 (1927)

Heft: 266

Artikel: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259196>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

puisque, si elle débute par déclarer qu'ils seront abolis, elle revient ensuite immédiatement en arrière, en donnant aux cantons le droit de rétablir à certaines conditions certains de ces jeux supprimés dans les kuraals depuis 1925, et qui sont tels que seules les personnes ignorant tout de ces inquiétants passe-temps peuvent les croire inoffensifs. De même, la clause d'après laquelle le dixième du produit de l'exploitation de ces jeux sera attribué à des œuvres de bienfaisance, ne peut tromper aucun de ceux qui savent mettre en balance, d'une part les ravages causés par le jeu de la boule, par exemple (qui serait *ipso facto* et sauf refus du canton, immédiatement réintroduit), et d'autre part ces subventions philanthropiques par lesquels certains établissements de plaisir essayent de pallier les résultats du mal dont ils sont eux-mêmes la cause.

Nous savons qu'un des arguments essentiels mis en avant par les auteurs de l'initiative est l'appui que donnerait à l'industrie des étrangers la réouverture des maisons de jeux. Nous sommes certes très éloignés de sous-estimer l'importance de l'industrie hôtelière dans notre économie nationale, mais nous ne pensons pas que des avantages matériels, ne concernant qu'un certain nombre de nos concitoyens seulement, doivent contrebalancer la santé morale de la population de notre pays tout entière. D'ailleurs, et tout bien considéré, il ne nous paraît pas que l'industrie hôtelière ait beaucoup à gagner à la réouverture des maisons de jeux, car le public qui fréquente ces établissements-là n'est certainement pas toujours composé des éléments les plus désirables; et comme la clientèle qui serait ainsi attirée chez nous n'est pas de celles qu'aiment à rencontrer les étrangers qui viennent en Suisse pour la beauté de nos paysages, la salubrité de notre climat, le confort de nos hôtels, la valeur de nos organisations de sport et la renommée de nos institutions d'éducation, l'une ferait partir l'autre, et nous n'aboutirions qu'à échanger ainsi un public contre un autre, au grand détriment de notre propre population et de notre réputation.

Nous vous serons donc très reconnaissantes, Monsieur le Conseiller national, de tout ce que vous pourrez faire, quand les débats s'ouvriront sur ce sujet, pour engager le Conseil à proposer aux électeurs le rejet de l'initiative des kuraals, et à prendre ainsi position contre une mesure que, nous le répétons, nous estimons à tous les points de vue extrêmement dangereuse pour notre peuple et notre pays.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller national, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le Comité Central de l'Association suisse pour le Suffrage féminin:

*La Présidente: EMILIE GOURD.
La Secrétaire: EMMA PORRET.*

D'autres nouvelles, au courant desquelles nous tiendrons nos lecteurs, nous parviendront encore sans doute de l'activité des Sociétés féminines à cet égard, montrant ainsi combien la majorité d'entre elles, et malgré un petit nombre de regrettables exceptions, comprennent le danger de cette initiative des kuraals, et sont conscientes de leurs responsabilités dans ce domaine-là aussi vis-à-vis de la santé morale de notre pays.



XXVI^{me} Assemblée générale à Neuchâtel

Samedi 22 et Dimanche 23 Octobre 1927

Bâle, septembre 1927.

MESDAMES ET CHÈRES ALLIÉES,

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre XXVI^{me} Assemblée générale, qui aura lieu à Neuchâtel les 22 et 23 octobre prochains. Nous sommes heureuses de nous réunir dans cette belle ville et nous espérons que vous serez nombreuses à profiter de l'aimable invitation des Sociétés féminines de Neuchâtel.

Nous vous soumettons ci-après quelques vœux des Sociétés suivantes:

1. *Vœu de la Frauenzentrale de Zurich.*
2. *Vœux de la Frauenzentrale de Saint-Gall.*
3. *Vœu de la Frauenzentrale de Schaffhouse.*

Nous vous envoyons également la carte de votre déléguée; cette carte doit être échangée AVANT la séance contre la carte de vote (carte rose). Conformément à l'art. 6 des statuts, une déléguée ne peut pas représenter plus de deux Sociétés. La carte rose ne sera délivrée que contre présentation de la carte blanche de déléguée, ceci étant notre seul moyen de contrôle.

Les Sociétés qui ne pourraient se faire représenter nous obligeraient beaucoup en nous prévenant de leur décision. A ce propos, nous rappelons que la Caisse des voyages de l'Alliance est prête à aider celles de nos Sociétés qui, encore jeunes ou numériquement faibles, craignent de trop lourdes charges financières. Les demandes doivent être faites AVANT l'Assemblée générale. D'autre part, nous serons très reconnaissantes aux amies qui voudraient bien penser à alimenter cette caisse. Adresser les dons et les demandes à notre trésorière, Mme Schindler, Oberer Quai, 6, Bienne.

A ces lignes est jointe encore l'invitation des Sociétés de Neuchâtel, à laquelle nous comptons que vous répondrez nombreuses.

Enfin nous avons la joie de vous annoncer l'entrée de six Sociétés nouvelles dans l'Alliance. Ce sont:

Le Comité cantonal du costume féminin neuchâtelois.

La Section du Tessin des Amies de la jeune fille.

Le Schweiz. Wöchnerinnen- und Säuglingspflegerinnenverein.

L'Union chrétienne de jeunes filles de Neuchâtel.

Le Groupe suffragiste de Moutier.

Le Verband der evangelischen Frauenvereine der Diaspora der Innerschweiz und des Kanton Tessin.

Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Dans l'espérance de rencontrer à Neuchâtel le plus grand nombre de nos Sociétés alliées, nous vous adressons nos plus cordiales salutations.

Pour l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses:

La Présidente: E. ZELLWEGER.

La Secrétaire: E. LOTZ-REGNON.

I. Vœu de la Frauenzentrale de Zurich:

Que l'Alliance considère comme l'une de ses tâches de participer à la lutte contre l'alcoolisme.

II. Vœux de la Frauenzentrale de Saint-Gall:

1. Que l'introduction de l'assurance-vieillesse soit hâtée le plus possible.

2. Que l'assistance-vieillesse soit réalisée immédiatement et assurée jusqu'à l'entrée en vigueur de l'assurance-vieillesse par une importante subvention annuelle de la Confédération.

3. Que l'Alliance, à son Assemblée de 1928, traite de la question des domestiques, et surtout celle de l'assurance des domestiques.

III. Vœu de la Frauenzentrale de Schaffhouse:

Que les Comités des Sociétés affiliées à l'Alliance s'engagent à prendre au moins un abonnement au *Schweiz. Frauenblatt* ou au *Mouvement féministe*, et à le faire circuler régulièrement parmi les membres des Comités.

* * *

Lettre d'invitation

Neuchâtel, septembre 1927.

MESDAMES ET CHÈRES ALLIÉES,

Les Sociétés féminines neuchâteloises ont une réelle joie à recevoir l'Alliance dans leur cité, pour sa XXVI^{me} Assemblée annuelle.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que l'Alliance siégera dans la Salle du Grand Conseil (au Château), gracieusement octroyée par le Conseil d'Etat¹. Une réception sera offerte aux déléguées dans la Maison de paroisse (Faubourg de l'Hôpital), le samedi soir. Le banquet officiel aura lieu le dimanche, à 1 heure, au restaurant de la Rotonde (Jardin anglais).

Nous recommandons le restaurant neuchâtelois sans alcool (Société d'utilité publique des femmes suisses), Faubourg du Lac, 11, pour le souper du samedi soir.

Les déléguées qui désirent être reçues dans les familles neuchâteloises sont priées de s'adresser, avant le 5 octobre, à Mme Annie

¹ Nous publierons dans notre prochain numéro le programme complet des Assemblées de l'Alliance. (Réd.)

Dubois, Evole, 23. D'autre part, nous vous indiquons les hôtels suivants, auxquels les déléguées voudront bien s'adresser directement si elles veulent y retenir des chambres:

Home, rue Louis-Favre, chambre et petit déjeuner, fr. 5,25 et 5,75.

Hôtel du Soleil, chambre et petit déjeuner, fr. 5,50 et 6,—.

Hôtel Terminus, chambre et petit déjeuner, fr. 7,75 et 8,25.

Hôtel du Lac, chambre et petit déjeuner, fr. 7,—.

Nous aimons à croire qu'un certain nombre de déléguées pourront rester à Neuchâtel le dimanche après-midi. Si le temps le permet, nous organiserons pour elles une promenade sur le lac, ou une excursion à Chaumont (funiculaire). Les différents musées de la ville (Musée des beaux-arts et d'histoire, Musée d'ethnographie, Musée d'histoire naturelle) leur seront ouverts.

Un petit bureau installé à la gare fournira tous les renseignements désirables, et délivrera les cartes de banquet et de soirée.

Nous espérons que les membres du Comité de l'Alliance, ainsi que les déléguées et leurs amies, emporteront un agréable souvenir de leur passage à Neuchâtel, et nous vous prions, Mesdames et chères alliées, d'agréer nos salutations très cordiales.

Union féministe pour le suffrage.

Section de Neuchâtel de la Société d'Utilité publique des femmes suisses.

Section de Neuchâtel de la Société des femmes abstinentes.

Société des Dames Samaritaines.

Association du sou pour le Relèvement moral.

Section cantonale neuchâteloise des Amies de la jeune fille.

Groupe neuchâtelois du Lycée.

Société du costume neuchâtelois.

Union chrétienne des jeunes filles.

S.A.F.F.A.

Exposition suisse du Travail féminin (Berne 1928)

Nous empruntons les renseignements suivants à une circulaire envoyée dans le courant de l'été aux Commissions cantonales, sachant bien qu'ils intéresseront nos lectrices:

Inscriptions: Environ 1700 inscriptions étaient parvenues au Secrétariat à la fin d'août; mais il en est encore accepté, en priant toutefois instamment les futures exposantes de se hâter, car, à partir du 1^{er} septembre, l'architecte, M^{me} Lux Guyer, de Zurich, a commencé à dresser ses plans de construction, en tenant forcément compte de la place demandée pour chaque groupe.

Le Groupe I (*Economie domestique*) ne comptant encore qu'un nombre très restreint d'inscriptions, acceptera volontiers celles qui viendront. L'attention est tout spécialement attirée sur la sous-division de ce groupe, *Ingéniosité ménagère*, dans laquelle peut se donner libre cours l'esprit d'invention et de savoir-faire de bien des femmes: installations pratiques d'armoires, arrangements de tiroirs, objets neufs faits avec du vieux, etc., etc.

Pour le Groupe II (*Agriculture et jardinage*), on nous prie de rappeler que le délai d'inscription a été retardé au 1^{er} janvier 1928. Il est donc encore tout à fait à temps de s'inscrire pour nos jardiniers et fermières.

Le Groupe III (*Métiers divers et arts et métiers*) a réglé deux questions importantes. L'une concerne les couturières, tailleuses, lingères, modistes, etc., qui pourront louer des mannequins à raison de 40 fr. l'un pour toute la durée de l'Exposition, facilité qui sera grandement appréciée. L'autre a trait aux objets d'art décoratif exécutés en série, qui seront exposés dans ce groupe, alors que le Groupe des Beaux-Arts n'acceptera que des pièces uniques de composition originale. Cette décision permettra certainement à bon nombre de femmes d'exposer dans le Groupe III.

MAISON DU VIEUX

Martheray, 44 LAUSANNE

Téléph. : 91-06

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers **encore utilisables**, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois de dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu: *chèque postal II. 1353.* — Cordial merci aux généreux donateurs.

Le Groupe IV (*Beaux-Arts*), lui, a déjà enregistré tellement d'inscriptions, qu'il n'en accepte plus, sauf cas tout à fait exceptionnels.

Le Comité du Groupe V (*Industrie*) a décidé de concentrer entre ses mains les démarches auprès des grandes maisons; en revanche, pour la division Va (*Travail à domicile*), une propagande effective dans toute la Suisse sera très utile.

Le Groupe VI (*Machines et produits facilitant le travail domestique et professionnel de la femme*) a déjà reçu de nombreuses inscriptions, mais en accepte encore: avis aux intéressées.

Le Groupe VII a (*Hôtellerie*) n'a encore que très peu d'inscriptions, ce qui est évidemment regrettable, quand on songe à la forte participation féminine à cette importante branche d'activité économique en Suisse. Il serait aussi intéressant de montrer le travail des femmes placées à la tête d'agences, de bureaux de placement, etc., ainsi que le travail des femmes étagistes, et de faire voir de façon frappante le développement de certaines carrières féminines dans le commerce, carrières commencées très modestement dans une petite boutique, et achevées dans le succès de la direction d'importantes maisons.

Le Groupe VIII (*Sciences, littérature et musique*) rappelle aux intéressées sa dernière circulaire (voir le *Mouvement*, N° 264), et demande instamment qu'on tienne compte des instructions qu'elle contient.

Les Groupes IX (*Education*), XI (*Hygiène*) et XI a (*Sports et gymnastique*) accepteront encore volontiers des inscriptions. Le Groupe X (*Travail social*) s'occupe actuellement à grouper les activités sociales de même ordre, ce qui permet encore à bien des œuvres sociales de s'inscrire. Enfin, des détails seront fournis plus tard sur les Groupes XII (*Rétrospective*) et XIII (*Travaux d'amateurs*), dont les règlements viennent seulement d'être traduits en français.

Carnet de la Quinzaine

Nous publions gratuitement sous cette rubrique tous les avis de conférences, de réunions, d'Assemblées, etc., organisées par des Sociétés féministes ou d'intérêt féminin, durant la quinzaine qui suit la parution de chacun de nos numéros. Pour pouvoir figurer dans cette liste, ces avis de conférences doivent être envoyés à la Rédaction du *Mouvement* avant le lundi *au plus tard* qui précède le vendredi où notre journal paraît à Genève. Prière de fournir bien exactement toutes les indications nécessaires.

Jeudi 6 octobre.

LAUSANNE: Hôtel de la Gare, place de la Gare, midi: Assemblée générale d'autonomie du Cartel romand H.S.M. Rapports, élections, budget, programme d'activité: a) *Campagne d'hygiène infantile*; b) *Campagne contre l'initiative tendant à réintroduire la tolérance officielle des jeux de hasard*; c) *Suite de la révision du régime des alcools*. — 13 h.: dîner en commun. — 14 h. 30 (La Source, chemin Vinet, 24): Ouverture du premier Cours romand d'hygiène sociale et morale: 1. *Les tâches actuelles de l'hygiène infantile, progrès accomplis, étapes à franchir*: Prof. Dr R. Chable; 2. *L'hygiène du nourrisson*: Prof. Dr Taillens; 3. *Les consultations maternelles*: Dr Jacottet. — Discussion. — Thé. — 17 h. 30: Visite de la Goutte de Lait. — 20 h. 30, Maison du Peuple: *La future maman*, film.

Vendredi 7 octobre.

LAUSANNE: La Source, 2^{me} journée du Cours romand H.S.M., 9 h.: *Comment organiser l'enseignement de la puériculture dans nos petites villes?* M. H. Graz. — 14 h. 30: *La prévention de la tuberculose dans l'enfance*: Dr Tecon. — 17 h.: Visite de la Béralaz. — 20 h. 30, Maison du Peuple: film d'hygiène dentaire.

Samedi 8 octobre.

LAUSANNE: La Source, 3^{me} journée du Cours romand H.S.M., 9 h.: *L'hygiène dentaire*: M. Perrenoud, m^{me} déclin-dentiste; 11 h.: *L'hygiène pré-natale*: Dr Kraft. — 14 h. 30: *Alcool et enfance*: Dr Revilliod, M^{me} A. Desceudres, M. Oettli.

N. B. — Pour tout détail concernant ce cours (inscriptions, frais, etc.), s'adresser au Secrétariat du Cartel romand H.S.M., Grand-Pont, 2, Lausanne.

Ecole d'Etudes sociales pour femmes - Genève

subventionnée par la Confédération

Semestre d'hiver : 24 octobre 1927-17 mars 1928

Culture féminine générale: Cours de sciences économiques, juridiques et sociales
Préparation aux carrières d'activité sociale (Protection de l'enfance, surveillance d'usines, etc.), d'administration, d'établissements hospitaliers, d'enseignement ménager et professionnel féminin, de secrétaires, de bibliothécaires, et de libraires.

Le Foyer de l'Ecole, où se donnent les cours de ménage: cuisine, coupe, mode, etc. reçoit des étudiantes de l'Ecole et des élèves ménagères comme pensionnaires. — Tous les cours peuvent être suivis par des auditeurs.

Programme 60 ct. et renseignements par le secrétariat rue Ch.-Bonnet, 6.